



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}

Numéro(s) de produit : 402916

Utilisation du produit : Additif pour liquide à transmission automatique

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique :

CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Inflammable. Nocif ou mortel si ingéré.

Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur : Liquide rouge, faible odeur de pétrole

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Le contact oculaire peut produire une légère irritation et des rougeurs.

PEAU : Il y a peu de risque qu'un contact cutané de courte durée cause un problème. Un contact prolongé ou répété et de mauvaises conditions hygiéniques peuvent causer de la sécheresse, dermatose, érythème, acné imputable aux huiles, desquamation et délipidation.

INHALATION : L'inhalation des vapeurs ou du jet peut irriter les voies respiratoires. L'exposition prolongée peut entraîner des étourdissements, nausées et une dépression du système nerveux (maux de tête, perte de coordination, somnolence).

INGESTION : Peut résulter en nausée ou malaise au niveau de l'estomac. Le risque principal, si avalé, est l'aspiration dans les poumons. Ceci peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

EFFETS CHRONIQUES : Aucun connu.

ORGANES VISÉS : Poumons (vapeurs d'huile)

État physique aggravé par exposition : troubles cutanés existants

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}
Numéro(s) de produit : 402916

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Huile hydrotraitée naphtélique	64742-52-5	70 - 80
Alcool isopropylique	67-63-0	10 - 15
Xylène	1330-20-7	3 - 8
Toluène	108-88-3	2 - 5
Diacétone-alcool	123-42-2	< 2
Éthylbenzène	100-41-4	1.3

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : En cas d'ingestion, surveiller des signes de malaises au niveau de l'estomac ou des nausées. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. NE PAS provoquer de vomissements. En cas de soupçon d'aspiration dans les poumons, consulter immédiatement un médecin.
- Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide inflammable de classe 1B.
Point d'éclair 57°F / 14°C (TCC) Limite d'explosion supérieure N.D.
Température d'autoallumage : > 600°F / > 315°C Limite d'explosion inférieure N.D.

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Halon, produit chimique sec, mousse, CO₂, vapeur ou brouillard d'eau ou tout agent extincteur de classe B
- Produits de combustion : Vapeurs, fumées et monoxyde de carbone
- Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Maintenir éloigné des flammes, étincelles ou surfaces chaudes. Bien se laver après la manipulation et avant de manipuler de la nourriture. Utiliser les techniques de mise à terre et d'adhésion recommandées pour le transfert des matériaux. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage.

Niveau d'entreposage d'aérosol ND

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Huile hydrotraitée naphtéinique	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Alcool isopropylique	400	NE	200	400	NE		ppm
Xylène	100	NE	100	150	NE		ppm
Toluène	200	300	20	NE	NE		ppm
Diacétone-alcool	50	NE	50	NE	NE		ppm
Éthylbenzène	100	NE	100	125	NE		ppm

N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (s) – peau (v) – libre *- vapeur d'huile

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}
Numéro(s) de produit : 402916

espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide
Couleur : rouge
Odeur : Faible odeur de pétrole
Seuil d'odeur : N.D.
Gravité particulière : 0.88
Point d'ébullition initial : 180°F
Point de congélation : N.D.
Pression de vapeur : N.D.
Densité de vapeur : > 1 (air = 1)
Taux d'évaporation : lent
Solubilité : négligeable
Coefficient de distribution eau/huile : N.D.
pH: ND
Composés Organiques volatiles Pds % : 26 g/L : 228.8 lb/gal : 1.9

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, acides forts

Produits à décomposition dangereuse : Oxydes de carbone, divers hydrocarbures

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Huile hydrotraitée naphénique	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg	2.18 mg/L/4H
Alcool isopropylique	5000 mg/kg	12,800 mg/kg	16 000 ppm/8 H
Xylène	4300 mg/kg	> 1700 mg/kg	5000 ppm/4H
Toluène	636 mg/kg	14 100 µL/kg	49 g/m ³ /4H
Diacétone-alcool	2520 mg/kg	13,500 mg/kg	Aucunes données
Éthylbenzène	3500 mg/kg	> 5000 mg/kg	55 000 mg/m ³ /2H

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}
Numéro(s) de produit : 402916

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Huile hydrotraitée naphténiq	Non	Non	Non	E et S (modéré)	Inconnu
Alcool isopropylique	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Non
Xylène	Non	Non	Non	E (moyen) / S (modéré) /	Inconnu
Toluène	Non	Non	Non	E, S & R (moyen)	Inconnu
Diacétone-alcool	Non	Non	Non	E (modéré) / R (moyen)	Inconnu
Éthylbenzène	Non	Groupe 2B	Non	E (modéré) / S (moyen)	Inconnu

E – Œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductrice : Aucune information disponible
Tératogénicité : Aucune information disponible
Mutagénicité : Huile hydrotraitée naphténiq : Indice mutagène inférieur à 1.0
Effets synergétiques : Aucune information disponible
Autre : IARC a déterminé lors d'une analyse pour la prévalence cancérogène des travailleurs exposés que l'activité carcinogénique des huiles raffinées est apparentée à la sévérité du traitement de l'huile de base. Les huiles de base contenues dans ce produit ont été raffinées afin de supprimer les aromatiques, réduisant aussi les risques de carcinogène. IP346 : DMSO < 3,0 %

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Huile hydrotraitée naphténiq - 96 Heures LC50 Tête-de-boule : >30 000 mg/L (statique)
Persistance / Dégradabilité : Ce produit est facilement biodégradable.
Bioaccumulation / Accumulation : Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce produit fait partie des déchets dangereux RCRA sur le plan de l'ignition portant le(s) code(s) de déchets suivant(s) : D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air) : Liquides inflammables, N.O.S. (distillats de pétrole. alcool isopropylique), UN1993, 3, PGII, Quantité limitée

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}

Numéro(s) de produit : 402916

IMO/IMDG (eau) : Liquides inflammables, N.O.S. (distillats de pétrole. alcool isopropylique), UN1993, 3, PGII, Quantité limitée

Réserves spéciales : Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Xylène (100 lb), toluène (1 000 lb), Éthylbenzène (1 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Xylène (5,3 %), toluène (3 %), éthylbenzène (1,3 %)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Xylène, éthylbenzène, toluène

Règlements d'états É.-U. :

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65) :

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: toluène, éthylbenzène

Règlements COV sur les biens de consommation : Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître :

New Jersey : 108-88-3, 1330-20-7, 67-63-0, 123-42-2, 100-41-4

Pennsylvanie : 108-88-3, 1330-20-7, 67-63-0, 123-42-2, 100-41-4

Massachusetts : 108-88-3, 1330-20-7, 67-63-0, 123-42-2, 100-41-4

Rhode Island : 108-88-3, 1330-20-7, 67-63-0, 123-42-2, 100-41-4

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : B2, D2A

Nom du produit : Traitement pour transmission automatique High Mileage Trans-X^{MD}
Numéro(s) de produit : 402916

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

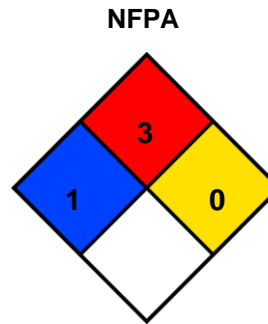
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	3
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 901A
Date de révision : 02/11/2011

Modifications depuis la dernière révision : Modification de formule

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA : Association du transport aérien international
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI : Organisation maritime internationale
lb/gal : Livres par gallon
CL : Concentration létale
DL : Dose létale

ND : Non applicable
N.R. : Non défini
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA : National Fire Protection Association
NTP : Programme national de toxicologie
OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP : Équipement de protection personnelle :
Ppm : Parties par million
RoHS : Restriction des substances dangereuses
STEL : Limite d'exposition de courte durée
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail